Envoyé en préfecture le 24/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 24/05/2016
Affiché le
ID : 029-200067524-20160524-08616-DE

AUDIERNE

COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 avril 2016

Le vingt-sept avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph EVENAT

Convocation du 20 avril deux mil seize.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice, à l'exception de :
Monsieur Yves CARIOU qui a donné procuration à Monsieur Michel BRIANT
Madame Anne-Marie GIRAUD-MAZEAS qui a donné procuration à Madame Joëlle COLLOCH
Monsieur Gildas BRUSQ, absent
Monsieur Jean-François MARZIN, absent
Monsieur Gérard MEVEL qui a donné procuration à Monsieur Georges CASTEL
Madame Yveline DURAND qui a donné procuration à Monsieur Michel ANSQUER

Secrétaire : Madame Fanny LEYSENNE

086-16 : Cotisations et adhésions 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement des cotisations suivantes :

- versement de la cotisation 2016, de 300,00 €, à l'Association des Villes Marraines.
- versement de la cotisation 2016, de 255 €, à l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques.
- versement de 50 € au CAUE du Finistère au titre de l'adhésion 2016 de la commune d'Audierne.
- versement de 575,85 € au Réseau Port d'Intérêt Patrimonial au titre de l'adhésion 2016.
- FADOC : versement de 250 €.

Ainsi délibéré les dits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le MAIRE,
Joseph EVENAT

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Envoyé en préfecture le 24/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 24/05/2016
Affiché le
ID : 029-200054724-20160524-08716-DE

AUDIERNE

COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 avril 2016

Le vingt-sept avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph EVENAT

Convocation du 20 avril deux mil seize.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice, à l'exception de :
Monsieur Yves CARIOU qui a donné procuration à Monsieur Michel BRIANT
Madame Anne-Marie GIRAUD-MAZEAS qui a donné procuration à Madame Joëlle COLLOCH
Monsieur Gildas BRUSQ, absent
Monsieur Jean-François MARZIN, absent
Monsieur Gérard MEVEL qui a donné procuration à Monsieur Georges CASTEL
Madame Yveline DURAND qui a donné procuration à Monsieur Michel ANSQUER

Secrétaire : Madame Fanny LEYSENNE

087-16 : Subventions 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions ci-après pour l'année 2016 :

Bénéficiaires	Proposition Commune Nouvelle	Votes
Union Bretonne des Combattants	950 €	unanimité
FNACA	350 €	unanimité
Bibliothèque Au Plaisir de Lire	1 000 €	unanimité
Association Sportive Locquéran	700 €	unanimité
Association Sportive St Joseph	750 €	unanimité
APEL Ste Anne	810 €	7 contre
APE Pierre Le Lec	600 €	unanimité
Amicale Laïque	300 €	unanimité
Les Amis du Musée Maritime du Cap-Sizun	3 000 €	unanimité
Comité de Jumelage (fête du 13 juillet)	1 670 €	unanimité
Comité de Jumelage	1 000 €	unanimité
Rederiens du Cap-Sizun	200 €	unanimité
FC Goyen	2 300 €	unanimité
Société de chasse d'Esquibien	550 €	unanimité
Secours Alimentaire du Cap-Sizun	1 100 €	unanimité
Croix d'Or	280 €	unanimité
Société Protectrice des Animaux	100 €	unanimité
Handball Club du Cap-Sizun	200 €	unanimité
Tennis-Club du Cap-Sizun	90 €	unanimité
Kei Shin Judo Club	625 €	unanimité
Groupe des Bruyères	445 €	unanimité
Pat Club	650 €	unanimité
Cap Solidarité	1 200 €	unanimité
Les Restaurants du Coeur	1 100 €	unanimité
Association"Art-Ria"	1 500 €	unanimité
Cap-Accueil	4 200 €	unanimité
Maison Familiale de Poullan	240 €	unanimité
CFA Cuzon	540 €	unanimité
Théâtre du Bout du Monde	1 200 €	unanimité
Mondial Pupilles	190 €	unanimité
Cap-Sizun Prévention Séniors	600 €	unanimité
Cap-Sizun Cyclisme	85 €	unanimité
Club Marthe Pierre	500 €	unanimité

Envoyé en préfecture le 24/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 24/05/2016
Affiché le
ID : 029-200054724-20160524-08716-DE

Les Voleurs de Feu (festival cinéma)	4 700 €	1 abstention
Association Contrast	250 €	unanimité
Comité d'Animation	500 €	unanimité
CFA Bâtiment	180 €	unanimité
Redadeg	200 €	unanimité
Natation Cap-Sizun	650 €	unanimité
AAPMA	150 €	unanimité
Culture et Patrimoine Esquibien	1 500 €	unanimité
Théâtre Ephémère	1 200 €	unanimité
Lecture et Loisirs – Esquibien	1 600 €	unanimité
Sté Littéraire et Artistique du Cap-Sizun	120 €	8 contre
Collège Privé Saint Joseph	720 €	unanimité
Ecole Notre Dame de Roscudon	30 €	unanimité
RER du Grand Cap	450 €	unanimité
T'es C@p – Plonéour-Lanvern	100 €	unanimité
Club du Cabestan	4 500 €	4 contre
Association Résidents EHPAD St Yves	100 €	unanimité
Association Résidents EHPAD La Fontaine	100 €	unanimité
Enfance et Famille d'Adoption	30 €	unanimité
Cap Ecoles – classe de neige	60 €	unanimité
La Raquette Esquibiennoise	700 €	unanimité
Association Les Abris du Marin	30 €	unanimité
Sport Breiz	200 €	unanimité
Bon Port Beauport	300 €	unanimité
Association Naphtaline	190 €	unanimité

Ainsi délibéré les dits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le MAIRE,
Joseph EVENAT

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Envoyé en préfecture le 24/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 24/05/2016
Affiché le
ID : 029-200054724-20160524-08816-DE

AUDIERNE

COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 avril 2016

Le vingt-sept avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph EVENAT

Convocation du 20 avril deux mil seize.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice, à l'exception de :
Monsieur Yves CARIOU qui a donné procuration à Monsieur Michel BRIANT
Madame Anne-Marie GIRAUD-MAZEAS qui a donné procuration à Madame Joëlle COLLOCH
Monsieur Gildas BRUSQ, absent
Monsieur Jean-François MARZIN, absent
Monsieur Gérard MEVEL qui a donné procuration à Monsieur Georges CASTEL
Madame Yveline DURAND qui a donné procuration à Monsieur Michel ANSQUER

Secrétaire : Madame Fanny LEYSENNE

088-16 : Acquisition d'un camion

Le Maire rappelle que les crédits ont été votés au Budget primitif 2016.

Jean -Jacques Colin énumère les caractéristiques du camion dont l'acquisition est projetée, en rappelant que les garages locaux avaient été dans un premier temps sollicités, mais ne pouvaient répondre à l'offre (pas de véhicule disponible sur site).

Les caractéristiques sont les suivantes :
Camion Renault Mascott
- 78 700 km
- année 2007
- 120 CV
- 12 000 euros TTC

Il se trouve au Garage JESTIN GUIPAVAS.

L'assemblée vote à l'unanimité cette acquisition.

Ainsi délibéré les dits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le MAIRE,
Joseph EVENAT

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Envoyé en préfecture le 24/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 24/05/2016
Affiché le
ID : 029-200054724-20160524-09016-DE

AUDIERNE

COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 avril 2016

Le vingt-sept avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph EVENAT

Convocation du 20 avril deux mil seize.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice, à l'exception de :
Monsieur Yves CARIOU qui a donné procuration à Monsieur Michel BRIANT
Madame Anne-Marie GIRAUD-MAZEAS qui a donné procuration à Madame Joëlle COLLOCH
Monsieur Gildas BRUSQ, absent
Monsieur Jean-François MARZIN, absent
Monsieur Gérard MEVEL qui a donné procuration à Monsieur Georges CASTEL
Madame Yveline DURAND qui a donné procuration à Monsieur Michel ANSQUER

Secrétaire : Madame Fanny LEYSENNE

089-16 : Aménagement des boulevards Y. Normant et J. Moulin

Le maire rappelle que la Commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 26 avril à 14h afin d'ouvrir les plis qui ont été confiés pour analyse au Cabinet Le Doare, maitre d'œuvre. La commission s'est à nouveau réunie, suite à la négociation faite conformément aux dispositions du règlement de consultation afin de délibérer aux vues de la nouvelle analyse.

Le classement final après pondération des offres :
Conformément aux critères du règlement de la consultation, il en ressort le classement final suivant pour les entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offres :

Entreprises **Lot n°1**	Prix	Valeur Technique	Délais	Note pondérée	Classement final
COLAS SA	19,03	16,50	20,00	18,56	4
SAS LE PAPE TP	19,64	16,50	20,00	18,81	2
LE ROUX TP	20,00	17,00	19,50	18,95	1
EUROVIA	19,58	16,50	20,00	18,78	3

Pour le lot n°1, il est proposé de retenir l'entreprise LE ROUX TP qui obtient la meilleure note pondérée pour le prix de 323 896,32 € HT, incluant une remise de 1%, soit 388 675,58 € TTC.

Pour le lot n°2, il est proposé de déclarer ce lot sans suite, le budget communal voté ne permettant pas la réalisation actuelle de ce lot.

Le plan de financement et l'attribution du marché sont votés à l'unanimité. L'assemblée autorise le Maire à signer les pièces contractuelles afférentes à cette opération.

Ainsi délibéré les dits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le MAIRE,
Joseph EVENAT

MAIRIE D'AUDIERNE FINISTERE

Envoyé en préfecture le 24/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 24/05/2016
Affiché le
ID : 029-200054724-20160524-090166-DE

AUDIERNE

COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 avril 2016

Le vingt-sept avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph EVENAT

Convocation du 20 avril deux mil seize.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice, à l'exception de :
Monsieur Yves CARIOU qui a donné procuration à Monsieur Michel BRIANT
Madame Anne-Marie GIRAUD-MAZEAS qui a donné procuration à Madame Joëlle COLLOCH
Monsieur Gildas BRUSQ, absent
Monsieur Jean-François MARZIN, absent
Monsieur Gérard MEVEL qui a donné procuration à Monsieur Georges CASTEL
Madame Yveline DURAND qui a donné procuration à Monsieur Michel ANSQUER

Secrétaire : Madame Fanny LEYSENNE

090-16 : Pors Péré - Maîtrise d'œuvre opérationnelle

Le Maire rappelle que les travaux préparatoires à l'aménagement du parking de Pors Péré vont être réalisés avant l'été. Ils consisteront en des travaux d'assainissement. Les gaines en réservations d'éclairage public ainsi que les eaux pluviales seront prises en charge par le Conseil Départemental.

Une première mission de maitrise d'œuvre, consistant en une définition générale du projet, a été menée par le cabinet AREA. Aujourd'hui le conseil départemental demande une approche plus technique (plans côtés et estimations par phases de travaux) avant d'engager la réfection du parking.

Le cabinet Le Doare afin de pallier cette urgence a été sollicité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes du contrat ainsi que son prix (16 370.70 € HT) et autorise le Maire à signer les pièces contractuelles afférentes à cette opération.

Ainsi délibéré les dits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le MAIRE,
Joseph EVENAT

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Envoyé en préfecture le 24/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 24/05/2016
Affiché le
ID : 029-200054724-20160524-09116-DE

AUDIERNE

COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 avril 2016

Le vingt-sept avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph EVENAT

Convocation du 20 avril deux mil seize.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice, à l'exception de :
Monsieur Yves CARIOU qui a donné procuration à Monsieur Michel BRIANT
Madame Anne-Marie GIRAUD-MAZEAS qui a donné procuration à Madame Joëlle COLLOCH
Monsieur Gildas BRUSQ, absent
Monsieur Jean-François MARZIN, absent
Monsieur Gérard MEVEL qui a donné procuration à Monsieur Georges CASTEL
Madame Yveline DURAND qui a donné procuration à Monsieur Michel ANSQUER

Secrétaire : Madame Fanny LEYSENNE

091-16 : Vente des parcelles du bois de Locqueran

Le conseil municipal, à la majorité absolue, approuve la vente de deux parcelles du bois de Locquéran, d'une contenance de 32 384 m² et de 228 m² au prix de 1 € le mètre carré (prix des Domaines), à la Ville de Plouhinec, demanderesse.

La parcelle de 348 m² fera l'objet d'une cession à l'euro symbolique à la Ville de Plouhinec.

Un plan a été transmis en séance à chaque conseiller municipal. Maître LE FUR aura en charge la rédaction des actes.

Vote : 1 contre

Ainsi délibéré les dits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le MAIRE,
Joseph EVENAT

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Envoyé en préfecture le 25/05/2016 DDLB/SH
Reçu en préfecture le 25/05/2016
Affiché le
ID : 029-200054724-20160525-09216-DE

AUDIERNE
COMMUNE DU FINISTÈRE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 avril 2016

Le vingt-sept avril deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph EVENAT

Convocation du 20 avril deux mil seize.

Etaient présents tous les Conseillers en exercice, à l'exception de :
Monsieur Yves CARIOU qui a donné procuration à Monsieur Michel BRIANT
Madame Anne-Marie GIRAUD-MAZEAS qui a donné procuration à Madame Joëlle COLLOCH
Monsieur Gildas BRUSQ, absent
Monsieur Jean-François MARZIN, absent
Monsieur Gérard MEVEL qui a donné procuration à Monsieur Georges CASTEL
Madame Yveline DURAND qui a donné procuration à Monsieur Michel ANSQUER

Secrétaire : Madame Fanny LEYSENNE

092-16 : Annule et remplace la délibération 089-16
Aménagement des boulevards Y. Normant et J. Moulin

Le maire rappelle que la Commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 26 avril à 14h afin d'ouvrir les plis qui ont été confiés pour analyse au Cabinet Le Doare, maitre d'œuvre. La commission s'est à nouveau réunie, suite à la négociation faite conformément aux dispositions du règlement de consultation afin de délibérer aux vues de la nouvelle analyse.

Le classement final après pondération des offres :
Conformément aux critères du règlement de la consultation, il en ressort le classement final suivant pour les entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offres :

Entreprises **Lot n°1**	Prix	Valeur Technique	Délais	Note pondérée	Classement final
COLAS SA	19,03	16,50	20,00	18,56	4
SAS LE PAPE TP	19,64	16,50	20,00	18,81	2
LE ROUX TP	20,00	17,00	19,50	18,95	1
EUROVIA	19,58	16,50	20,00	18,78	3

Pour le lot n°1, il est proposé de retenir l'entreprise LE ROUX TP qui obtient la meilleure note pondérée pour le prix de 317 325,00 € HT, incluant une remise de 2%, soit 380 790,60 € TTC.

Pour le lot n°2, il est proposé de déclarer ce lot sans suite, le budget communal voté ne permettant pas la réalisation actuelle de ce lot.

Le plan de financement et l'attribution du marché sont votés à l'unanimité. L'assemblée autorise le Maire à signer les pièces contractuelles afférentes à cette opération.

Ainsi délibéré les dits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le MAIRE,
Joseph EVENAT

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)